



Un Père pour Apprendre

Rôles des différents acteurs impliqués dans la réalisation du projet

➤ Comité « Un Père pour Apprendre »

Huit personnes mandatées par le comité régional de promotion de la paternité composent le comité « Un Père pour Apprendre » : un représentant du CSSSNL, du CSSSSL, de la commission scolaire des Affluents, de la commission scolaire des Samares, des maisons de la famille, du milieu communautaire, de la Direction de la santé publique et le chargé de projet. Ce comité « Un Père pour Apprendre » assurera la planification, la coordination, la supervision, l'évaluation et la promotion du projet dans la population.

- Définir les grandes orientations du projet.
- Coordonner la réalisation des activités à chacune des étapes du projet.
- Préparer des outils d'interventions.
- S'assurer du respect du protocole du projet avec la CRÉ.
- Prévoir des mécanismes d'évaluation.
- Se doter d'un plan de communication tout au long du projet.

➤ Personnel du milieu scolaire

□ Rôles des AVSEC

- Participation à une formation sur la paternité donnée à tous les AVSEC par l'équipe de coordination du projet. Cette formation donnée par la commission scolaire leur présentera également les critères pour les créations, la démarche d'animation pour la présentation dans les classes, les différentes étapes du projet et l'échéancier.
- Présentation d'une formation pour les enseignantes et les enseignants des écoles qu'ils desservent afin de leur donner tous les renseignements nécessaires à la bonne marche du projet dans leurs classes.
- Organisation de la démarche dans les écoles, s'assurer que toutes les classes ont reçu le matériel nécessaire, demande (au besoin) d'aide auprès de la direction et de la personne responsable du secrétariat qui peuvent être de précieux collaborateurs. Dévoilement des gagnants par classe au moment venu et invitation à l'événement festif.

- Coordination de la démarche dans chacune des classes par les enseignantes et les enseignants, réponse aux questions qui surviendront.
- Participation aux comités locaux MRC pour coordonner les points de chute des œuvres et les échéanciers locaux. Collaboration à l'organisation de l'événement festif de la MRC (prix, invitations, exposition des œuvres, animation, etc.).
- Participation à la création et à la diffusion des outils de promotion.
- Implication dans les journées de promotion dans les écoles à l'automne 2008 à partir des œuvres aménagées en outils de promotion et des formations reçues, formule à définir.
- Participation à la journée bilan du projet au printemps 2009
 - **Autres membres du personnel du milieu scolaire**
Enseignants, conseillers pédagogiques, coordonnateurs des services éducatifs complémentaires, directions d'école, conseils d'établissement
 - Présentation du projet aux directions d'école et aux conseils d'établissement (directeur des services complémentaires)
 - Invitation aux conseils d'établissement à recruter des pères pour les comités de sélection dans les maisons de la famille
 - Préparation d'une démarche pédagogique pour les enseignants (conseiller pédagogique en français et en art)
 - Présentation et réalisation de l'activité de création dans le cadre d'un cours de français ou d'art plastique et choix de cinq œuvres (dessins et montages de photos) ou trois textes par classe (enseignants).
(enseignants)
 - Activité dans l'école avec les travaux des élèves de mars à juin.
 - Activité de promotion de la paternité dans les écoles (sept à déc. 08)
 - Bilan du projet et réflexion sur l'importance du père, sa place à l'école et des pistes d'action pour renforcer son implication.

➤ **Comités locaux MRC : composition et rôles**

Dans chaque MRC, nous retrouvons un comité de valorisation de la paternité composé entre autres d'intervenants du CSSS et du milieu scolaire, du personnel et de membres des maisons de la famille et d'autres organisations (ex. Centres de la petite enfance, Centre jeunesse, Myriades, autres organismes communautaires). Des variations peuvent exister d'une MRC à l'autre suivant les ressources en place et les dynamiques locales. Il permet aux différents acteurs du projet de faire équipe dans la MRC. Ce comité pourra donner une couleur locale MRC à travers les actions suivantes :

- Soutien aux AVSEC pour l'activité de création dans les écoles, choix des types de création.
- Dans chaque MRC, les comités locaux organiseront, au printemps 2008, un événement avec les pères pour honorer le travail des élèves, dans l'esprit de renforcer les liens pères-enfants. Les familles pourront être invitées à l'événement.
- Recherche de financement et autres moyens de reconnaissance en complément

- à la contribution régionale.
- Mise en valeur des créations des élèves dans la MRC : exposition, etc.
- À partir des œuvres sélectionnées, participation à la création d'un outil de promotion pour la valorisation du rôle de père dans les apprentissages : choix de l'outil en complémentarité avec les autres MRC, (calendrier régional, affiches, recueil de textes, cartes de souhaits, etc.), montage, commanditaires, diffusion, etc.
- Distribution des outils et participation à des activités de promotion de la paternité dans des milieux priorités par le comité « Un Père pour Apprendre » et ciblés de la MRC : ex. écoles, municipalités, réseau de la santé, les maisons de la famille et autres organismes communautaires, les centres de la petite enfance, les commerces, les bibliothèques, les maisons de culture, les usines, etc.
- Assurer le lien avec le comité régional pour la promotion de la paternité.

➤ **Rôles des maisons de la famille**

Tout en participant à la réalisation des activités du comité local MRC, le rôle possible des maisons de la famille en lien avec les pères actifs dans l'organisme est:

- Composition du jury de pères et coordination de la sélection des œuvres par classe et par cycle par école
- Participation à sélection des œuvres au niveau : MRC et régional ;
- Participation à l'événement dans la MRC pour honorer le travail des élèves soit dans le cadre de la semaine de la famille ou à un autre moment ;
- Regroupement de pères pour les focus groupe sur la mesure d'impact du projet ;
- Matériel disponible de avril à juin pour la promotion de la paternité ;
- Achat de matériel promotionnel ;
- Participation aux autres activités du comité local MRC

➤ **Rôles des intervenants des CSSS**

Tout en participant à la réalisation des activités du comité local MRC, le rôle spécifique des intervenants du CSSS est :

- Fiduciaire du projet (CSSSNL),
- De voir au bon fonctionnement du comité local MRC;
- Lien avec des partenaires potentiel du milieu : financement local et autres volets du projet
- Participation à la conception d'outil de promotion,
- Expertise pour rejoindre les pères.

➤ **Rôle de l'intervenante de la Direction de la santé publique**

- Soutien à l'élaboration de mécanisme d'évaluation pour encadrer, suivre la réalisation et la réussite du projet ainsi qu'à la préparation d'outils à cet effet.
- Soutien dans la conception d'outils dans différentes étapes de réalisation du projet.

➤ **Rôle du professeur titulaire à l'Université du Québec à Trois-Rivières**

Un chercheur attiré au niveau de la famille et la paternité, professeur titulaire à l'Université du Québec à Trois-Rivières, apportera une aide particulière pour la conception et l'élaboration d'instruments de mesure d'impacts du projet sur les pères, les enfants et le milieu scolaire.

- Élaboration et validation de la démarche d'évaluation.
- Participation à la conception et l'élaboration d'outils d'évaluation.
- Support à l'analyse des résultats obtenus.

➤ **Rôles des partenaires financiers**

- Prix aux élèves participants à la création et les œuvres sélectionnées
- Support à l'organisation de l'événement paternité dans la MRC
- Financement pour la création des outils de promotion

➤ **Rôle du « chargé de projet »**

Une personne-ressource est embauchée à titre de chargé de projet, à raison de 3 jours/semaine. Ses principaux rôles sont :

- Coordination du comité « Un père pour apprendre » et de l'ensemble du projet.
- Préparation et animation des rencontres, présentation des dossiers, suivis des décisions à incidence régionale.
- Support au besoin aux différents acteurs impliqués dans le projet.
- Formation des intervenants impliqués dans le projet.
- Représentation à caractère régionale.
- Gestion administrative et du protocole avec la CRÉ.

➤ **Rôle du comité régional de promotion de la paternité**
(voir plan d'action 2007-2009)

Luc Ferland, chargé de projet
En date du 26 octobre 2007